



## TERMES DE RÉFÉRENCE

### **Appel d'offre : Recrutement d'un consultant ou groupe de consultants spécialiste en suivi communautaire en vue de l'opérationnalisation d'un cadre de suivi des performances des LMMA à Madagascar**

**Prestation basée à :** L'un des chefs-lieux de Régions des zones d'intervention de MIHARI avec des déplacements dans les zones d'intervention

**Type de contrat :** Contrat de consultance

**Date de clôture de candidature :** 8 Octobre 2021

**Prise de poste :** Début Novembre 2021

**Durée du contrat :** 2 mois

#### **1) Contexte**

Le Réseau MIHARI (*Mitantana Harena an-dRanomiasina avy eny Ifotony*) a été créé en 2012 afin de répondre au problème d'isolement de ces communautés gestionnaires de LMMA. Le réseau regroupe actuellement plus de 200 communautés gestionnaires de LMMA et 25 ONG partenaires. Cependant, les outils participatifs et standards permettant de mesurer l'efficacité de la gestion de ces communautés LMMA n'existent pas encore à Madagascar. Par ailleurs, la gestion adaptative des ressources naturelles requiert l'existence d'un système de suivi et évaluation des LMMA. La mise en place des indicateurs de performance contribue en effet à l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires marines gérées par les communautés gestionnaires de LMMA. Les Aires Marines Gérées Localement (AMGL), plus connues sous l'acronyme anglais LMMA ou *Locally Managed Marine Areas*, ont commencé à prendre de l'ampleur à Madagascar en 2004. Une LMMA est définie comme « une zone principalement marine et/ou côtière qui est gérée au niveau local par des communautés côtières, des propriétaires fonciers et/ou des représentants locaux du gouvernement qui résident ou sont basés dans la zone en question ». Aujourd'hui, il est estimé que plus de 17.000 km<sup>2</sup> de côtes de Madagascar sont sous gestion locale à travers les LMMA.

Les objectifs principaux de la mise en place des LMMA sont de :

- Mettre les communautés côtières au cœur de la gestion des ressources côtières et marines ;

- Contribuer à la conservation et à l'utilisation durable des ressources marines et côtières, et
- Permettre l'amélioration du niveau de vie des communautés côtières.

A noter qu'en mars 2017, un atelier sur le suivi pour la gestion adaptative des LMMA à Madagascar a été organisé regroupant les différentes parties prenantes qui a pour but d'identifier les indicateurs de suivi de la performance des LMMA . Décembre 2019, un deuxième atelier sur la mise en place d'un système de suivi de la performance des LMMA à Madagascar a été effectué. Ces deux ateliers ont été organisés par le réseau MIHARI en collaboration avec WCS, et avec la participation de tous les acteurs clés en gestion communautaire des aires marines et côtières, à savoir, les communautés, ONG, autorités et institution de recherche. A l'issue de ces deux ateliers, un manuel de suivi de la performance des LMMA à Madagascar a été élaboré. Ce manuel décrit tous les indicateurs sélectionnés pour évaluer la performance des LMMA et qui sont regroupés en quatre thématiques :

- Indicateurs de bien-être des populations humaines ;
- Indicateurs de production et gestion des pêches ;
- Indicateurs bio-écologiques ; et
- Indicateurs de bonne gouvernance.

A ce stade, la prochaine étape consiste à la mise en application dudit manuel à travers le renforcement de capacités des communautés LMMA en suivi communautaire. Durant le processus d'élaboration du manuel, un site pilote destiné à tester le contenu du manuel a été déjà sélectionné et localisé dans les subdivisions régionales Sud et Nord-Ouest (Régions Atsimo, Atsimo Andrefana, Androy, SOFIA, Boeny, DIANA). Des séances de formation des représentants des communautés gestionnaires de LMMA seront donc prévues dans les deux zones sélectionnées dans un premier temps, une fois le concept bien structuré. Ces séances de formation seront dupliquées par la suite dans les autres zones d'intervention du réseau MIHARI. Par ailleurs, les supports de formation élaborés serviront comme outil d'accompagnement et outil de renforcement de capacités des communautés.

Un manuel de suivi de la performance existe actuellement. Cependant, le format et contenus dudit manuel sont pour le moment destinés aux techniciens œuvrant dans le domaine de la gestion communautaire des aires marines et côtières. De ce fait, il est nécessaire d'élaborer un autre format adapté aux communautés côtières pour faciliter leur appropriation de la notion du suivi communautaire et des données à collecter. Le contenu du nouveau format est basé sur les indicateurs mentionnés dans le manuel de suivi de la performance des LMMA à Madagascar. Ce nouveau format servira également d'outils de support de formation pour les communautés côtières

Ainsi, dans le cadre de la poursuite des activités menées dans la mise en place d'un système de suivi de la performance des LMMA à Madagascar, un consultant ou groupe de consultants sera recruté pour mener l'adaptation du manuel de suivi des performances des LMMA ainsi que les formations en suivi communautaire au niveau des communautés gestionnaires de LMMA.

## **2) Objectifs**

La prestation vise à ce que les leaders LMMA dans les zones pilotes aient les compétences et capacité à mener des activités de suivi communautaire pour pouvoir mener des activités d'auto-évaluation de la performance des LMMA à Madagascar.

Pour ce faire, la prestation va être effectuée en deux étapes :

Etape 1 : Adapter le manuel de suivi de la performance des LMMA comme support de formation et d'outils de suivi à l'attention des communautés gestionnaires LMMA.

Etape 2 : Réaliser la formation théorique et pratique des groupes cibles selon les supports et outils développés précédemment. Cette formation sera basée sur les différentes orientations prédéfinies dans le manuel avec la participation active des bénéficiaires cibles, telles que :

- Suivi participatif de l'amélioration du bien-être ;
- Suivi participatif de la gestion et de la production de la pêche ;
- Suivi participatif de la bio-écologie ;
- Suivi participatif de la bonne gouvernance.

## **3) Attributions**

Sous la supervision du Responsable de Suivi-Evaluation du réseau MIHARI et en collaboration étroite avec le coordinateur du volet gouvernance de la composante marine de WCS, le consultant ou groupe de consultants sera en charge de :

- Assurer l'élaboration d'un support de formation sur le suivi des performances des LMMA, adapté aux communautés côtières ;
- Organiser les séances de renforcement de capacités dans les subdivisions régionales Sud et Nord-Ouest sur le processus et la méthodologie de suivi de performances des LMMA, suivant l'approche auto-évaluation

De manière spécifique, le consultant ou groupe de consultants :

- Avant les séances de formation, veillera à ce que le support de formation des communautés contient toutes les informations pertinentes dans le manuel de suivi de la performance des LMMA nécessaires au suivi communautaire ;
- Durant les sessions de formation, assurera l'animation pour qu'il y ait participation effective de toutes les communautés, partage d'expérience et échange d'idées durant toutes les séances ;
- Il/elle assurera les formations pratiques et théoriques en suivi communautaire au niveau des leaders LMMA.

## **4) Livrables**

- Un support de formation adapté aux communautés côtières ;

- Fiche de suivi de la performance des LMM adapté aux communautés avec le guide y afférent : version avant formation et version après la série de formation tenant compte des observations/remarques de la part des participants.
- Un curriculum de formation validé ;
- Un rapport de formation à la fin de chaque séance de formation.

## 5) Profil

- Consultant individuel ou groupe de consultants ;
- Titulaire de Master en Science social ou économique spécialisé en développement institutionnel et renforcement organisationnel ;
- Au moins 10 ans d'expériences professionnelles dans le domaine d'approche communautaire / gouvernance des associations ou fédérations ;
- Expériences confirmées en conduite de formation communautaire ;
- Connaissance du contexte socio-économique des petits pêcheurs (en particulier les subdivisions Nord-Ouest et Sud de MIHARI) et du dialecte local est un atout ;
- Disponible de suite.

## 6) Durée et déroulement

La durée du mandat est estimée à 45 jours et s'étalera sur 3 mois à compter du 2 Novembre 2021.

Activités	Nombre de jours
Élaboration de l'outils adaptés aux communautés	15
Élaboration du curriculum de formation	5
Organisation de la formation dans la zone Sud-Ouest	3
Réalisation de la formation dans la zone Sud-Ouest	7
Organisation de la formation dans la zone Nord-Ouest	3
Réalisation de la formation dans la zone Nord-Ouest	7
Rapport de formation	5

## 7) Candidature

Le dossier de candidature composé d'une offre technique et financière est à **envoyer sous forme de fichier électronique à l'adresse [trakondrafara@wcs.org](mailto:trakondrafara@wcs.org)** en copie à [bemahafaly@wcs.org](mailto:bemahafaly@wcs.org), et [tokiniaina@mihari-network.org](mailto:tokiniaina@mihari-network.org) avant le **13 Octobre 2021 à 17 h**. Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas considéré. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour les entretiens.

Les consultants intéressés sont invités à se référer au manuel d'évaluation mentionné ci-dessus, et le consulter à l'adresse mail ci-après de [tokiniaina@mihari-network.org](mailto:tokiniaina@mihari-network.org).